

DE SINGULIERS PARTENAIRES

LA QUESTION

Un partenariat véritable implique de longues et fructueuses discussions et un consensus sur la meilleure façon de régler les problèmes. Cela permettra de mieux appliquer les décisions et de le faire plus rapidement, dans une atmosphère de collaboration authentique.

Dans le secteur privé, les alliances stratégiques deviennent la norme. Elles remportent des succès quand les partenaires acceptent de supporter à parts égales le poids des graves décisions et sont prêts à faire des compromis et des concessions. Les critères d'un bon partenariat sont les suivants :

- chaque partenaire apporte quelque chose d'unique
- tous les intervenants sont présents
- chaque partenaire gagne davantage en participant qu'en restant à l'écart.

Il arrive trop souvent que le partenariat entre gouvernement, milieu des affaires et syndicats exclut les handicapés. Si même l'on pense à les inclure, c'est toujours aux dernières étapes du processus. Leurs préoccupations sont souvent assimilées à la perception que l'on se fait de leurs prétendus «besoins particuliers». Ils sont exclus des alliances ou bien y participent de façon hésitante ou à contrecœur; cela représente sans aucun doute une perte de précieuses ressources.

LES QUESTIONS

1. Quel partage de pouvoirs exige le partenariat?
2. Quel genre de partenariat fonctionne le mieux?
3. Quels aspects des institutions et des attitudes individuelles doivent être modifiés pour que le partenariat soit favorisé?

LES EXPERTS

Mme Joan Westland (expert-conseil et membre, Commission canadienne de la mise en valeur de la main-d'oeuvre) : Dans les années qui ont précédé la consultation, les personnes handicapées faisaient l'objet de recherches et de préoccupations : Pourquoi sont-elles ici? Que pouvons-nous faire? Comment pouvons-nous régler leurs problèmes? Je crois que c'est maintenant une étape positive que de parler de partenariat.